

Madame la Ministre de la Culture et de la communication,

Le 19 janvier 2012 lors des Biennales Internationales du Spectacle (BIS) de Nantes, Mr François Hollande, candidat aux élections présidentielles, accompagné de Jean-Marc Ayrault et de vous même, consacrait le premier discours entier à la culture et annonçait:

*«...Je reprendrai le chantier du Centre national de la musique (CNM) , pour en faire un outil au service de la diversité culturelle et de l'ensemble du spectacle vivant, et pas seulement de la musique enregistrée » ....*

Puis rappelant que le financement public de la culture en France faisait partie de notre histoire, il disait souhaiter que le budget consacré à la culture soit entièrement sanctuarisé.

Avant de terminer par ces mots : *« je suis ici, en amoureux de la liberté, en amoureux de la France et en amoureux de la culture ! »*

Le monde de la musique reprenait son souffle et lui réservait une formidable ovation.

Majors, PME et TPE de labels, d'éditeurs de musique et de producteurs de spectacles reprenaient les chemins du Ministère de la Culture et de la Communication, rassemblés pour la première fois en un écosystème global où tous les maillons des métiers de la musique indispensables sont identifiés autour d'un même projet salutaire , et s'essayaient à nouveau autour d'une même table des jours durant, planchant sur une harmonisation de notre secteur en pleine mutation et se mettant d'accord sur une politique culturelle commune protectrice de notre filière culturelle française.

Le futur CNM, allait devenir l'expertise qui apporterait un soutien très ciblé à la filière toute entière, et non pas une simple aide ponctuelle aux différents métiers de la musique.

Mais la création du futur CNM attendue, annoncée, semble aujourd'hui gelée, voire abandonnée par vous.

Dans un entretien au Monde, vous dites *« Nous n'avons pas réellement besoin d'un nouvel établissement public, qui nécessiterait, en plus des ressources existantes, 50 millions d'euros Mais nous soutiendrons les producteurs indépendants »*

Trahir sa parole c'est briser l'horizon annoncé !

Et notre filière semble avoir plus de maturité que les gens qui la gouverne sur ce sujet.

Il existe en France quelques majors et des centaines de structures indépendantes spécifiques et incontournables qui forment l'ensemble des métiers de la musique et qui accompagnent la vie des artistes et investissent sur les talents d'aujourd'hui et de demain. Ces indépendants sont les garants de la diversité culturelle et l'irrigation des territoires, si chère à tous. Ils sont également générateurs d'emplois, donc de ressources pour notre pays.

Malheureusement, le nombre de ces structures diminue tous les jours, privant les artistes d'un entourage professionnel indispensable

A ce constat s'ajoute un manque cruel de soutien aux distributeurs, managers, diffuseurs... et éditeurs de musique indépendants dont vous ne faites jamais référence dans vos propos, tous aussi touchés par la crise du disque et de la diffusion, alors qu'ils sont les premiers soutiens actifs au démarrage de la carrière d'un artiste, souvent bien avant un premier album produit.

Et ces éditeurs musicaux, grands oubliés de l'histoire (pourtant Hector Berlioz mettait en évidence le rôle éminent d'un éditeur dès août 1844), pratiquant souvent la multi activité pour fortifier l'entourage artistique des jeunes talents et des talents confirmés sont aussi les protecteurs de notre patrimoine exceptionnel d'œuvres musicales en perpétuel croissance.

La situation de ces structures ne peut être qu'aggravée par votre position.

La presse, l'édition du livre, l'audiovisuel, le cinéma sont soutenus par l'état depuis longtemps. Comment expliquer que seul le secteur de la musique et de toute l'industrie des contenus musicaux ne trouve aucun soutien auprès du Ministère de la Culture et de la Communication, ni grâce à vos yeux ?

Votre argument *« 50 millions d'euros. Ce n'est pas possible actuellement »* pour justifier l'abandon de la création du Centre National de la Musique est trompeur et irrecevable.

Comme vous le savez, aucun besoin de trouver une nouvelle ligne budgétaire pour la création du futur CNM dont les contours sont déjà très finement dessinés. Il faut envisager une nouvelle redistribution de la taxe sur les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) qui viendrait enfin soutenir la musique.

Et bien sûr, l'envie de votre part de défendre notre secteur, envie qu'il serait bon de commencer à manifester avant qu'il ne soit trop tard.

L'autre partie du financement du futur CNM est déjà garanti par notre secteur lui même avec l'intégration de huit de nos entités de soutiens aux projets musicaux déjà existantes (FCM, CNV, SCPP, Irma, Burex, Francophonie Diffusion, MFA, Observatoire de la musique)

Toujours dans le Monde, vous affirmez *«Face à la crise, le Centre National du Cinéma (CNC) va effectivement être mis à contribution de façon importante, et c'est normal... la taxe sur les services distributeurs qui auparavant était écrétée, ne le sera plus. Ce qui évitera une sorte de double peine... »*

Une double peine ? Le CNC perçoit une taxe d' 1 milliard 250 millions d'€ par an en provenance des FAI ( pour 800 Millions d'€) et des chaînes de télévision (pour 450 millions d'€) ce qui lui permet d'aider la production cinématographique française à hauteur de 550 millions d'euros annuels, et lui laisse un bénéfice annuel de 700 millions euros .

La musique ne perçoit rien de la part des FAI ni d'autres secteurs. Pourquoi ? Est-ce normal selon vous ?

Les FAI ne seraient ils aucunement concernés par l'industrie de la musique ?

Un huitième de ces bénéfices pour la création du futur CNM sera déjà une excellente façon de commencer à sanctuariser notre filière sans appauvrir personne ni avoir à opérer des arbitrages budgétaires ministériels.

Et affirmer que l'absence d'un futur CNM pourrait être compensée par «des aides ponctuelles aux producteurs indépendants » est loin de la sanctuarisation de la filière annoncée.

Notre position est claire : plus que jamais, le Centre National de la Musique est un besoin vital pour la filière musicale toute entière rassemblée aujourd'hui autour d' un projet salvateur.

La création du futur CNM va dans le sens de l'Histoire, Histoire dont nous sortirons s'il ne voit pas le jour.

Loin de ceux qui siègent dans les Ministères et dont les décisions et les annonces risquent de faire basculer des pans entiers de l'industrie des contenus musicaux, nous vous interpellons ici en amoureux de la liberté, amoureux de la France, amoureux de la culture :

Madame la Ministre de la Culture et de la communication, pensez à nous !

Isabelle Dacheux

Présidente de E.I.F.E.I.L

(Editeurs Indépendants Fédérés En Ile de France)